

ÉCONOMIE

**Bureau du 03/10/2023 : Délibération
6 : Convention de partenariat entre
Grand Lac et la Chambre des Métiers
et de l'Artisanat (CMA) pour la
formation des artisans dans le cadre
de la mise en place d'une boutique
éphémère**

1 DOCUMENT - Publié le 19 octobre 2023





B_2023-10-03_DELIB06.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 465,7 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-3-octobre-2023/deliberations/bureau-du-03-10-2023-convention-de-partenariat-entre-grand-lac-et-la-chambre-des-metiers-et-de-lartisanat-cma-pour-la-formation-des-artisans-dans-le-cadre-de-la-mise-en-place-dune-boutique-ephemere-18515?>